



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 octobre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 octobre 2008

**Friche BOINOT 1 rue de la Chamoiserie - Aménagement du site :  
permis de démolir**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008**

DELIBERATION D20080405

**PATRIMOINE BATI ET MOYENS**

**Friche BOINOT 1 rue de la Chamoiserie - Aménagement du site :  
permis de démolir**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Suite à l'incendie de la friche BOINOT en fin d'année 2007, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2008, a autorisé le Maire à solliciter le permis de démolir des bâtiments en péril afin de sécuriser le site.

L'assurance vient de verser à la Ville de Niort une indemnisation pour ce sinistre.

Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments ne présentant pas d'intérêt architectural, ni de valeur relative à la trace industrielle du site, pourrait être démoli comme suit :

- Tranche ferme : bâtiments A, B et C (en maintenant le volume de la cours d'entrée historique)
- Tranche conditionnelle n° 1 : bâtiment D
- Tranche conditionnelle n° 2 : bâtiment H
- Tranche conditionnelle n° 3 : bâtiment E
- Tranche conditionnelle n° 4 : bâtiment F (partie maçonnerie)
- Tranche conditionnelle n° 5 : bâtiment F (partie métallique)

A cet effet, des études de faisabilité sont en cours afin de permettre, à terme, de créer un nouveau paysage urbain.

Dans un premier temps, les surfaces laissées libres après ces premières démolitions conviendraient pour un stationnement temporaire.

Les bâtiments à conserver sont :

- La maison patronale (L) et le bâtiment (K) en vis-à-vis formant la cour fermée avec le portail sur le boulevard Main.
- Le château d'eau (J), élément de la mémoire industrielle
- L'ancien séchoir (M)
- La petite maison sur rue (G).

Un Dossier de Consultation des Entreprises est en cours d'élaboration en vue d'une démolition par tranches successives suivant les besoins et les opportunités du moment.

Cette opération nécessite le dépôt d'un permis de démolir.

Les dépenses afférentes à ces travaux, financées par l'indemnisation de l'assurance, seront imputées sur le budget principal - Chapitre 21 – Sous-fonction 711 - Compte 2128.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer les demandes de permis de démolir nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**